

ORGANISATIONS

# Les relais européens de la France

Les organisations françaises de la pomme de terre ont sans cesse un œil rivé sur l'Europe. Et pour cause, la plupart des décisions se prennent à Bruxelles, au sein des instances européennes. Échanger avec ses voisins pour tenir compte des attentes et des besoins de chacun s'avère une nécessité. De même, avoir un pied dans les relais européens est un bon moyen pour être acteur des réglementations à venir.

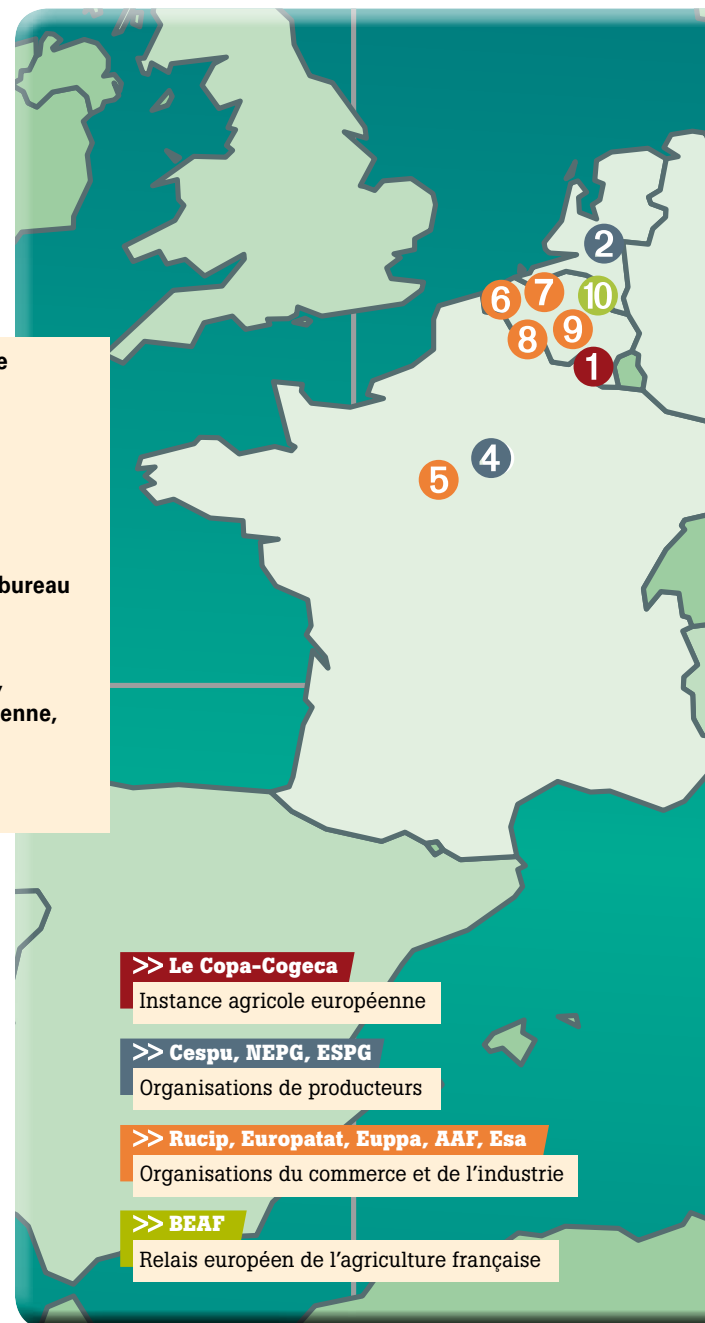
Mais qui sont ces relais, quels sont leurs rôles ? Qu'il s'agisse des producteurs, des fédérations, des filières du plant ou de l'industrie, tous ont des représentants au sein de l'UE. Une Union européenne qui, selon les institutions, comptabilise 5, 7 ou... 27 membres. Tour d'horizon.

PAR ANNE GILET

## >> Le Copa-Cogeca

- 1 • Comité des organisations professionnelles agricoles de l'union européenne
- La France est représentée par la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire
- Créé en 1958, ce comité a fusionné avec le Cogeca (le représentant des coopératives agricoles) en 1962. Le siège est à Bruxelles.
- Regroupe 60 organisations issues des 27 pays de l'Union européenne mais également une quarantaine de partenaires d'autres pays d'Europe comme l'Islande, la Norvège, la Suisse ou la Turquie.
- Toutes les productions y sont représentées. Arnaud Delacour, membre du bureau de l'UNPT est le président du Copa pomme de terre.
- Objectif : défendre et développer un modèle européen d'agriculture, multifonctionnelle et durable. Tous les sujets y sont abordés : économique, politique, technique. Le Copa est en lien direct avec la Commission européenne, le Parlement européen.

Pour en savoir plus : [www.copa-cogeca.be](http://www.copa-cogeca.be)



### >> Le Copa-Cogeca

Instance agricole européenne

### >> Cespu, NEPG, ESPG

Organisations de producteurs

### >> Rucip, Europatat, Euppa, AAF, Esa

Organisations du commerce et de l'industrie

### >> BEAF

Relais européen de l'agriculture française

## >> Le NEPG

- 2 • Groupement des producteurs de pommes de terre du nord-ouest de l'Europe, à savoir : l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Angleterre.
- Créé en 1997
- Constitué d'un secrétariat pérenne, géré par un Néerlandais
- Objectif : échanges d'informations sur la production et le marché de la pomme de terre de consommation (frais et industrie).
- 4 à 5 réunions par an.
- Rédaction de communiqués pour faire le point sur les productions de chaque pays, les tendances du marché.

Pour en savoir plus : [www.nepg.info](http://www.nepg.info)

## >> Le Cespü

- 3
- Comité regroupant les producteurs européens de pommes de terre de féculé.
  - Ce comité est ouvert à tous les pays possédant des quotas. Y figurent la Suède, le Danemark, la Hollande, l'Allemagne, la Finlande, l'Autriche, la France et la Pologne.
  - Objectif : établir un échange entre les différents pays et participer à l'évolution de la réglementation et de la politique européennes en faisant part aux différentes instances européennes des attentes de la profession.
  - Une rencontre annuelle assortie de visites d'usines.
  - La présidence est assurée par un Allemand : le siège est en Allemagne. Pascal Foy, vice-président de l'UNPT, producteur de pommes de terre de féculé, est l'un des trois vice-présidents de l'organisation.

## >> Le Comité européen Rucip

- 5
- Ce comité est constitué de trois organisations professionnelles : Europatat (Union européenne du commerce des pommes de terre), Intercoop Europe et l'Euppa (l'Union européenne des industries de transformation de la pomme de terre).
  - Le siège de ce comité est basé à Paris (VIII<sup>e</sup>) : la France en assure son fonctionnement et Isabelle Cantou, de Fédépom en est la déléguée européenne.
  - Constitué en 1964, ce comité a pour but d'établir et d'arbitrer les Rucip : règles et usages du commerce intereuropéen des pommes de terre. La dernière édition des Rucip date de 2006.

## >> L'ESPG

- 4
- L'association européenne des pays producteurs de plants a vu le jour en 2010.
  - Elle regroupe à ce jour les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Danemark, la Belgique, le Luxembourg et tout récemment, la Pologne : soit près de 65 % de la production européenne de plants. La vocation de cette association est d'accueillir de nouveaux membres dans la mesure où ces derniers partageront les mêmes priorités.
  - Objectifs : bâtir des actions de lobbying auprès des instances européennes (dont le Copa-Cogeca) pour défendre les intérêts de la profession.
  - Président : Upt Hiddema (Pays-Bas).  
Vice-président : Jean-Charles Quillet (FN3PT).  
Alain Dequeker (UNPT) participe aux réflexions.

Pour en savoir plus : contactez le FN3PT qui assure le secrétariat de l'ESPG

## >> Europatat

- 6
- Europatat a été fondée en 1952. Cette union défend avant tout le libre commerce des pommes de terre. Elle compte trois commissions : conditionneurs, semenciers et primeurs. Son siège est à Bruxelles.
  - Président : Kees van Arendonc (Pays-Bas).

## >> L'Euppa

- 7
- L'European Potato Processors' Association, ou Union européenne du commerce des pommes de terre, a modifié ses statuts et son nom en 2009 (ex-Union européenne des industries de pommes de terre, UEITP).
  - Son siège est à Bruxelles.
  - Euppa entend jouer un rôle proactif sur un certain nombre de questions comme la sécurité alimentaire, l'environnement durable et la santé.

Pour en savoir plus : [www.euppa.eu](http://www.euppa.eu)

## >> L'AAF

- 8
- L'AAF, Association des amidonniers et féculiers, représente les intérêts des industries du secteur tant au niveau européen qu'international.
  - Siège : Bruxelles

Pour en savoir plus : [www.aaf-eu.org](http://www.aaf-eu.org)

## >> L'Esa

- 9
- Les producteurs de plants, en tant qu'obteneurs, participent également aux réflexions au sein de l'Esa, l'union européenne des entreprises semencières. Ce, depuis un an.
  - Cette union a vu le jour en 2000.
  - Objectif : représenter les intérêts de la filière auprès des instances communautaires.

Pour en savoir plus : [www.euroseeds.org](http://www.euroseeds.org)

## >> Le BEAF

- 10
- Le bureau européen de l'agriculture française, basé à Bruxelles, est un relais de la FNSEA en Belgique.
  - Objectif : déployer un réseau d'informations plus régulier avec la Commission européenne et le Parlement. Les données sont ainsi plus rapidement rediffusées vers chaque État membre par le biais des unions de producteurs.